A compter du 1er février 2023

SAS CT 4 rue Chemin Ferré 22400 SAINT-ALBAN	SAS LAMBALLIA 20 rue Villedeneu 22400 LAMBALLE

HONORAIRES DE VENTE à la charge de l'acquéreur

Vente de bien immobilier (appartement, garage, hangar, terrain maison...) murs et fonds de commerce	
Forfait minimum	4 000,00 € TTC
Prix entre 0 € et 50 000,00 €	10 % TTC
Prix entre 50 0001,00 € et 80 000,00 €	8 % TTC
Prix entre 80 001,00 € et 100 000,00 €	7 % TTC
Prix entre 100 001,00 € et 150 000,00 €	6,5 % TTC
Prix entre 150 001,00 € et 200 000,00 €	6 % TTC
Prix entre 200 001,00 € et 300 000,00 €	5,5 % TTC
Prix entre 300 001,00 € et 400 000,00 €	5 % TTC
Prix au delà de 400 001,00 €	4 % TTC
Estimation pour acquéreur, pour ISF, évaluation patrimoine, divorce (Remboursé si mise en vente dans l'année)	150,00 €

Nos honoraires de vente sont calculés sur la base du prix de vente net vendeur

Les honoraires présentées en annonce représentent un montant maximum.
Lors d'une négociation si toutefois les honoraires changent de tranche de % ; le montant le plus avantageux pour l'acquéreur sera pris en compte.
Tous les mandats signés à compter du 1er février 2023 sont à la charge acquéreur. Les mandats signés avant cette date restent à la charge du vendeur (cas concerné de l'agence SAS Lamballia).

ACTIVITÉ PLURIDISCIPLINAIRE

[En cas d'exercice d'activités pluridisciplinaires et/ou de partenariats directement liés au service concerné, le(s) mentionner et préciser les mesures prises pour éviter les conflits d'intérêts] : Dans le cas d'une délégation de mandat la mission est principalement d'autoriser l'agence partenaire à faire de la publicité support papier et internet, faire les visites et prendre toute offre d'achat d'un acquéreur. La rédaction du compromis et le suivi de la vente est faite par l'agence Le Poirier immobilier. Dans le cas d'une vente avec le partenaire la rémunération des professionnels est à la charge de l'acquéreur et les honoraires sont partagés de moitié (50/50) entre les agences.

Il est précisé que les SAS CT et SAS LAMBBALIA font parties du même groupe de la HOLDING TI LAOUEN et que tous mandats ou pré-mandats signés ; les missions du mandataire pourront être assurées par les deux entreprises. Que toutes publicités (tous supports) pourront être diffusées par l'une ou l'autre entreprise ou les deux.

HONORAIRES DE LOCATION

Prestations proposées	Honoraires TTC	
	Part Bailleur	Part Locataire
Frais d'entremise et négociation (hors mandat de gestion)	Forfait : 120,00 €	Néant
Visite, constitution dossier, rédaction de bail	4 % du loyer annuel hors charge dans la limite de 8€ du m2	4 % du loyer annuel hors charge dans la limite de 8€ du m2
Etat des lieux	2 % du loyer annuel hors charge dans la limite de 3€ du m2	2 % du loyer annuel hors charge dans la limite de 3€ du m2
Bail de droit commun	Néant	1 mois de loyer
Bail professionnel	Néant	10 % du loyer annuel (si bail fait par l'agence) 5 % du loyer annuel (si bail fait par notaire)
Bail commercial	Néant	10 % du loyer annuel (si bail fait par l'agence) 5 % du loyer annuel (si bail fait par notaire)
Renouvellement ou avenant d'un bail d'habitation	100,00 € à la charge du demandeur	

HONORAIRES DE GESTION

Prestations proposées	Honoraires TTC	
	Part Bailleur	Part Locataire
Gérance simple		7,02 % de l'encaissement mensuel
Gérance avec garantie de loyer impayé		10,02 % de l'encaissement mensuel
Gestion des travaux (au delà de 1 500,00 €)		5 % du montant des travaux
Autres demandes d'intervention non prévue au mandat de gérance	50,00 € de l'heure	50,00 € de l'heure
Inventaire complet du mobilier et accessoire d'un bien d'une superficie moindre à 50 m2	150,00 €	
Inventaire du mobilier et accessoire complet d'un bien d'une superficie entre 50 et 100 m2	200,00 €	
Inventaire complet du mobilier et accessoire d'un bien d'une superficie entre 100 m2 et 200 m2 (au delà demander un devis)	250,00 €	